

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
29

Conseillers en  
fonction :  
29

Conseillers  
présents :  
29

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 8 juin 2020

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

**AFFAIRES FINANCIERES**

***16/ Subvention communale à l'AASBR dans le cadre de la Délégation  
de Service Public***

La délégation de Service Public relative à la gestion de deux multiaccueils et d'un relais assistante maternelle votée le 9 juillet 2018 précise dans son article 6 que la commune, afin d'assurer l'équilibre financier de la gestion du service, verse une subvention d'équilibre. Cette subvention est basée sur les comptes d'exploitation prévisionnels établis et est versée en trois fois (avril, septembre et décembre) sur la base d'un appel de fonds de la part de l'AASBR.

Cette subvention est usuellement votée dans le cadre du Budget Primitif. L'état d'urgence sanitaire a suspendu le calendrier budgétaire et a empêché le vote du budget primitif à ce jour. Cela empêche le versement de la subvention à l'AASBR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Dans un souci de continuité du service public et de respect des accords contractuels

AUTORISE le versement de la subvention d'équilibre à l'AASBR dans le cadre de la Délégation de Service Public relative à la gestion de deux multiaccueils et d'un relais assistants maternels selon les clauses prévues à l'article 6 de la convention adoptée par le conseil municipal le 9 juillet 2018.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Cécile DELATTRE

